

Portrait social

Caf du Lot-et-Garonne



En Lot-et-Garonne, **136 200** habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 41% de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 25% à 48% selon les communautés de communes.

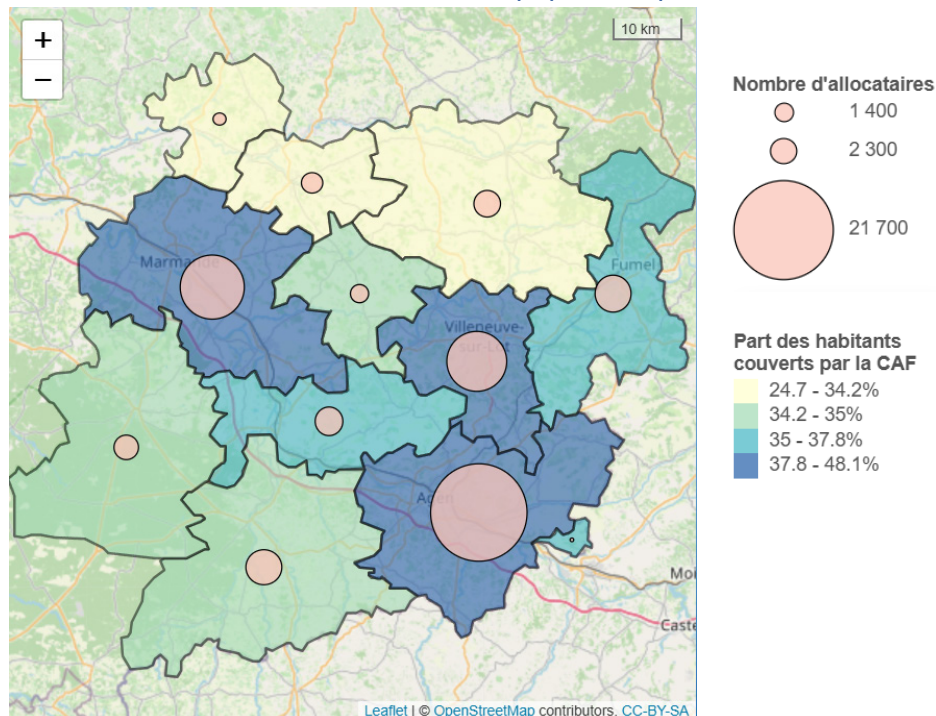
Le département se caractérise par une forte proportion d'allocataires isolés (48% en Lot-et-Garonne, 47% en France hexagonale).

Plus de **750** étudiants bénéficient d'une aide, soit 1% de l'ensemble des allocataires (5% en France hexagonale).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. 27% des allocataires disposent d'un revenu dont au moins la moitié provient de prestations légales (24% au niveau France hexagonale) et pour 15% d'entre-eux, il s'agit de la totalité de leurs ressources financières (14% au niveau France hexagonale).

Plus de **22 100** foyers allocataires, soit 42% d'entre eux **vivent sous le seuil de bas revenus** avec un niveau de vie inférieur à 1 307€ par mois pour une personne seule. **Dans ces foyers précaires vivent 21 300 enfants.**

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf.



Sources : Caf 30/06/2024 donc sans les allocataires ne percevant que l'allocation de rentrée scolaire. Insee RP 01/01/2022

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/

Portrait social

Caf du Lot-et-Garonne



Petite enfance



Enfance et parentalité



Logement et cadre de vie



Solidarité et insertion



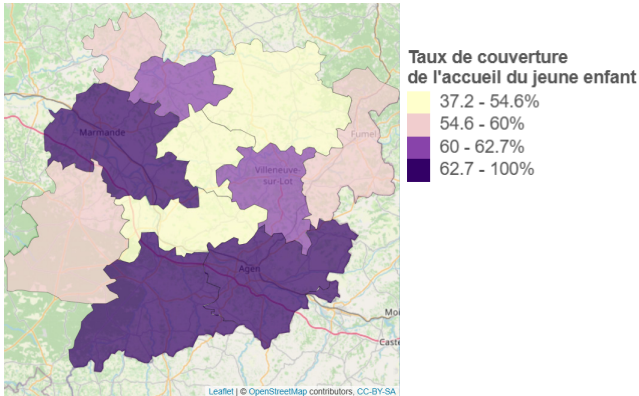
Zoom sur l'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation



Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2022



Sources : Éducation nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acof, Drees, Msa 2022 © IGN @ Geofila 2.0.2022

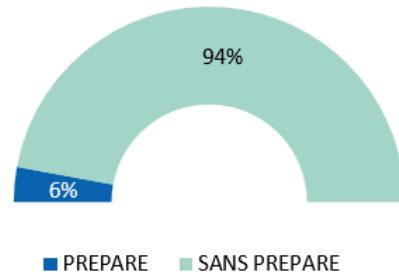
La Caf du Lot-et-Garonne soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

En 2022, **plus de 5 300 places sont disponibles pour les familles** en accueil collectif ou individuel.

Le Lot-et-Garonne, avec **61 places offertes pour 100 enfants**, dispose d'une capacité d'accueil supérieure à celle du niveau national (60 places pour 100 enfants).

Prépondérants sur le département, les assistants maternels proposent près de 3 300 places, soit **61% de l'ensemble des places offertes** (52% au niveau national).

Enfants couverts par la prestation



Source : Caf 2024

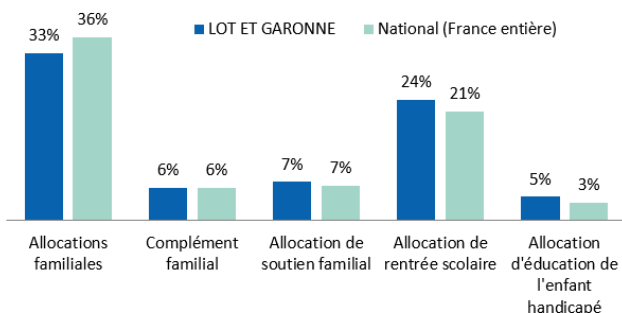
Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **430 enfants ont des parents qui la perçoivent, soit 6%** de l'ensemble des enfants de moins de 3 ans.



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Proportion d'allocataires concernés par ces prestations

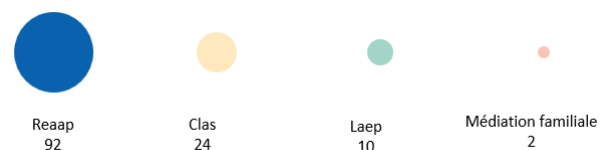


Source : Caf 2024

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- 33% des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 6% obtiennent un complément familial,
- 24% reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- 7% perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- 5% sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Les structures financées en 2024



Source : Caf 2024

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche vise à répondre aux préoccupations des parents relatives à l'arrivée de l'enfant, la scolarité, la santé, l'équilibre et le développement, les difficultés relationnelles rencontrées à certaines périodes charnières de l'enfant.

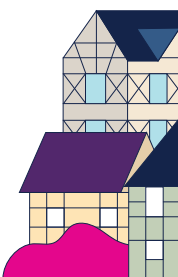
Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

Laep : Lieux d'accueil enfants-parents

Clas : Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_nat/table/?disjunctive.annee

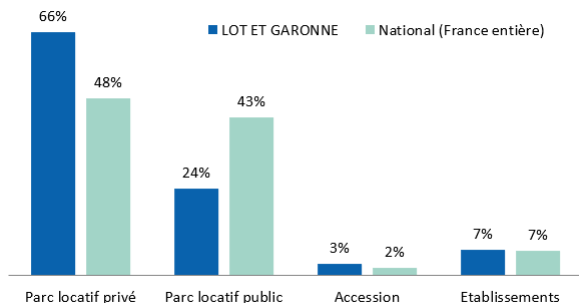




Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2024

Au mois de juin 2024, **23 700 foyers du Lot-et-Garonne** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **46 600 personnes, soit 14% de la population totale** du département. Le département du Lot-et-Garonne se caractérise par une forte proportion d'aides au logement en locatif privé (66% contre 48% au niveau national).

Montant moyen d'aide au logement selon la structure du parc

	Lot-et-Garonne	National
parc Locatif Privé	247 €	238 €
parc Locatif Public	200 €	220 €
Accédants	172 €	183 €
Établissement	183 €	211 €

Source : Caf 2024

Quel que soit le type de logement, à l'exception du parc locatif privé, les montants moyens de l'aide au logement sont inférieurs en Lot-et-Garonne par rapport à la moyenne nationale, avec des écarts de -11€ à -29€. Ces écarts peuvent s'expliquer par un niveau de loyer globalement plus bas. Au niveau des logements sociaux, le loyer moyen par mètre carré de surface habitable est de 5,6€ sur le département contre 6,5€ en France métropolitaine (source : Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux au 1er janvier 2024).



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par le versement :

- **de l'allocation aux adultes handicapés (Aah) à 6 700 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles. 62% d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein.
- **du revenu de solidarité active (Rsa) à 8 700 foyers** du Lot-et-Garonne.

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active

8 700
BÉNÉFICIAIRES
DU RSA

19%
DES BÉNÉFICIAIRES
ONT MOINS DE 30 ANS

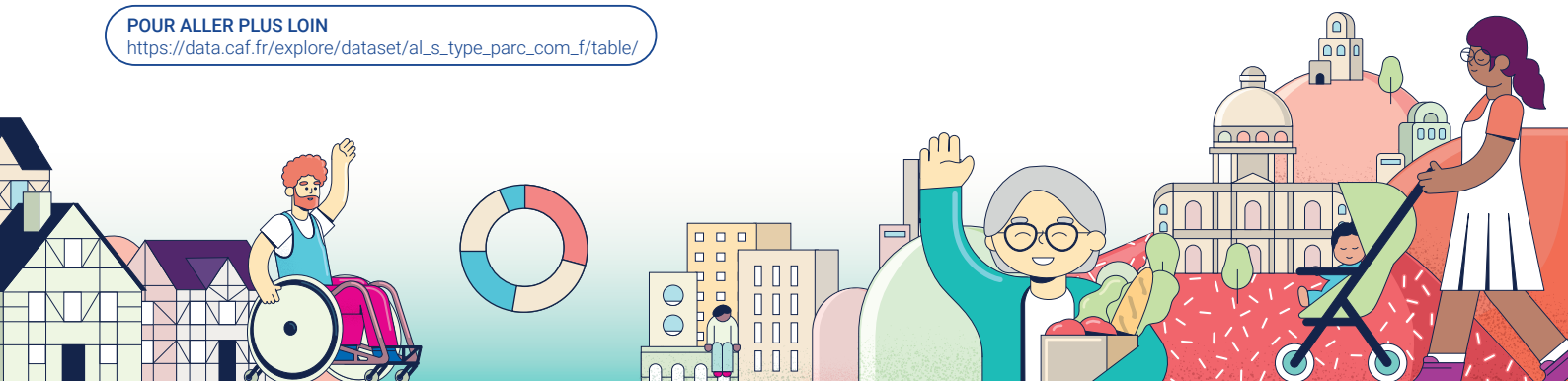
54%
SONT DES PERSONNES
ISOLÉES

12%
SONT DES FAMILLES
BÉNÉFICIAIRES DE LA
MAJORATION ISOLEMENT*

* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parcom_f/table/



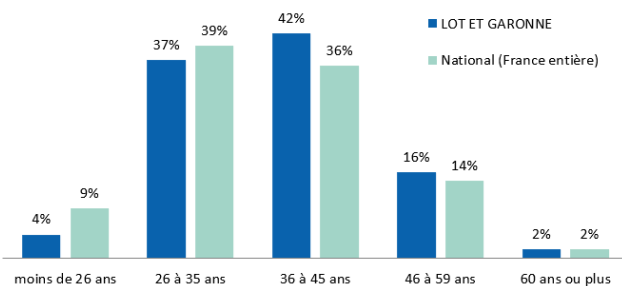
ZOOM | AVVC

Aide d'urgence pour les Victimes de Violences Conjugales

186 personnes ont perçu l'Aide d'urgence pour les Victimes de Violences Conjugales en Lot-et-Garonne, entre décembre 2023 et novembre 2024. Elles ont été au nombre de 35 085 sur la France entière. 61% des bénéficiaires AVVC vivent en milieu urbain (76% au niveau national). Sur ces douze mois, le montant total versé pour cette aide dans le département a été de 167 100 €, pour un montant moyen par bénéficiaire de 898 € (890 € en moyenne nationale).

Une nouvelle aide existe, pour les victimes de violences conjugales, depuis le 1er décembre 2023. L'expression « violences conjugales » désigne l'ensemble des violences (physiques, psychologiques ou économiques) commises au sein du couple par le conjoint, le concubin ou le partenaire pacsé, y compris lorsqu'ils ne cohabitent pas. Cette aide est versée même si la victime n'est plus en couple avec l'auteur présumé. En revanche, les violences intrafamiliales non conjugales n'entrent pas dans le périmètre de l'AVVC. La violence doit être attestée par la présentation d'un dépôt de plainte, d'un signalement adressé au procureur de la République ou d'une ordonnance de protection délivrée par le Juge aux affaires familiales. Cette aide ne peut être versée qu'une fois par période de 12 mois pour un même auteur des faits, ainsi au bout d'un an, la victime peut demander à nouveau l'aide. Le montant de la prestation dépend de la présence et du nombre d'enfants à charge et de la situation financière du bénéficiaire. Plus le revenu de la personne est élevé plus le montant de l'AVVC est minoré.

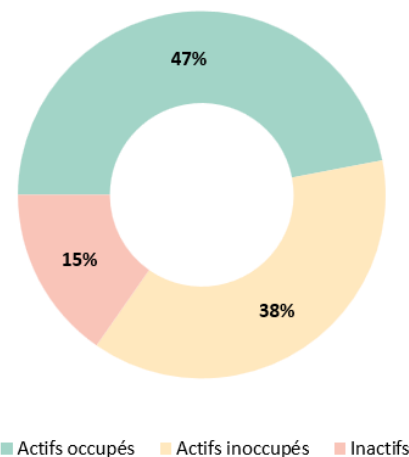
Âge des bénéficiaires et composition familiale



Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

- **37%** des bénéficiaires du Lot-et-Garonne ont **entre 26 et 35 ans** et **42% entre 36 et 45 ans**.
- **33%** des bénéficiaires n'ont **pas d'enfant**. La part des familles avec un enfant (23%) est moins importante dans le Lot-et-Garonne qu'au niveau national (26%), et pour les familles de deux enfants et plus la proportion est similaire (44%).
- **18%** des bénéficiaires ont au moins **un enfant de moins de 3 ans** (23% au niveau national).

Activité des bénéficiaires



Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

47% des allocataires de l'AVVC sont **actifs avec un emploi**. C'est légèrement plus que ce que l'on observe au niveau de la moyenne de la France entière (45%).

Précarité et Minima sociaux

	Part des bénéficiaires AVVC percevant le Rsa ou l'Aah	Part des bénéficiaires AVVC percevant la Ppa	Part des bénéficiaires AVVC sous le seuil de bas revenus
Lot-et-Garonne	34 %	39 %	57 %
France	37 %	35 %	57 %

Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

- **34%** perçoivent le RSA ou l'AAH, soit une proportion plus faible que le niveau national (37%).
- **39%** sont bénéficiaires de la Prime d'activité (35% au niveau national),
- **57%** vivent sous le seuil de bas revenus (taux similaire au niveau national).



Caf du Lot-et-Garonne
direction@caf47.caf.fr